

Développement du réseau ferroviaire transfrontalier particulièrement dans le Nord de l'Espace du Rhin Supérieur

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 21 JUIN 2004

Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion plénière du 21 juin 2004, et sur proposition de la délégation de Rhénanie-Palatinat,

1. soutient comme objectif pour la région du Rhin Supérieur, le développement d'un réseau ferroviaire transfrontalier attractif visant à renforcer les infrastructures de transport dans la zone frontalière franco-allemande et la création de capacités supplémentaires pour favoriser le report des trafics sur le rail,
2. se prononce, dans ce contexte et compte tenu des répercussions positives sur le nord de l'espace du Rhin Supérieur, en faveur de la réalisation de la liaison à grande vitesse (TGV Est) Paris – Saarbrücken – Mannheim, comme prévu d'ici 2007, ainsi que de la mise en place d'une liaison ferroviaire directe reliant Ludwigshafen à Strasbourg via Wörth et Lauterbourg,
3. propose que la Commission "transports-aménagement du territoire" du Conseil Rhénan se charge des dossiers relatifs aux liaisons ferroviaires citées ci-dessus afin de montrer le soutien apporté par le Conseil Rhénan à ces 2 projets.